



Communiqué de la SURveillance GEnérale

Le 18 juin 2007, lors du rassemblement national à l'initiative de la CGT, les cheminots de la SUGE ont massivement exprimé leur opposition au projet de la Direction imposant un changement de l'appellation et de couleur de la tenue de la Surveillance Générale.

A l'issue de ce rassemblement, la Direction a organisé une consultation des cheminots du service, en transmettant à chacun d'entre eux un questionnaire portant sur la tenue et l'appellation.

Bien qu'à travers leurs réponses, les cheminots de la SUGE se sont largement prononcés pour le maintien de l'appellation et de la couleur de la tenue actuelle, la Direction s'obstinait malgré tout à vouloir imposer son projet, mettant en avant un hypothétique courrier du Ministère de l'Intérieur (qu'elle n'a jamais voulu porter à la connaissance des organisations syndicales) et prenant également appui sur moins de 2% des agents SUGE qui, en réponse au questionnaire, se sont exprimés favorablement pour le projet.

La détermination des cheminots de la SUGE a permis d'infléchir partiellement la position de la Direction qui annonçait en début d'année le maintien de la couleur actuelle. Pour autant, la Direction, parlant de solution de compromis, confirmait son souhait de faire évoluer l'appellation.

Si la CGT a fait savoir, depuis le début, qu'elle n'était pas opposée à une amélioration concernant la fonctionnalité de la tenue, elle exige toujours le maintien de l'appellation actuelle. C'est une des cinq revendications (reconnaissance de la pénibilité, rémunération, effectif, conditions de travail) portées par les cheminots de la SUGE et que la CGT défend dans l'ensemble des groupes de travail mis en place depuis l'action du 29 avril 2008.

L'appellation et la tenue constituent, pour les cheminots exerçant le métier « SUGE », un rempart réel face à un respect en perte de vitesse, voire totalement inexistant.

Faire le choix d'une appellation différente aurait indéniablement des conséquences au quotidien sur les conditions de travail et d'exercice du métier. La perte de crédibilité auprès des usagers, des contrevenants et auteurs de délits engendrerait une augmentation significative des outrages et rebellions, mais aussi le risque de recrudescence de blessures en service. Quant au flocage dans le dos, l'appartenance à l'entreprise est déjà suffisamment visible pour ne pas en rajouter.

En refusant le changement d'appellation, les agents SUGE s'opposent aussi à la volonté de l'entreprise de vouloir changer l'identité même du métier de la Surveillance Générale.

La CGT appelle l'ensemble des cheminots de la SUGE à signer massivement cette pétition, afin de peser sur la prochaine négociation, le 17 septembre, avec la Direction de la Sûreté où seront abordées les conditions de travail.

Nom	Prénom	Brigade	Signature